Placards » 14 Fi 2162-4324

Monuments historiques et sites à caractère artistique : interdiction de l'affichage / Préfecture de Meurthe-et-Moselle. Nancy et Paris impr. Berger-Levrault. 3 avril 1913 • 3 avril 1913

Open in Bach

Date de l'unité documentaire 3 avril 1913

Collation

1 impression photomécanique (placard)

Dimensions

50 × 38 cm

Noir et blanc ou couleur

noir et blanc

Statut juridique

Archives publiques

Descripteurs

Grand domaine de recherche : Collections iconographiques

Mot matière thésaurus : affichage • patrimoine architectural • patrimoine architectural • œuvre d'art

Typologie documentaire : affiche

Cotes extrêmes : 14 Fi 2913